

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-000988 / 41974252
Beckman Coulter International SA, 1260 Nyon
Services clients (dpt informatique Opération): suivis des commandes de réactifs, résolutions des problèmes en rapport, gestion des processus IT pour la production.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
10 H, 15 F
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
- 14-000717 / 68454035
Monsanto International Sàrl, 1110 Morges
Customer Service: traitement des commandes en flux tendues pour les filiales et les clients directs, traitement des appels lors de problèmes douaniers,
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H, 8 F
01.05.2014–30.04.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-000730 / 51944761
SFM SA (Société pour la Fabrication du Magnésium), 1920 Martigny
Raffinage du magnésium et fabrication des alliages, fabrication de la poudre de magnésium
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
- 14-001093 / 87150468
Groupe Minoteries SA, 1305 Penthaz
Secteur de Production farine
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
1 H
08.04.2014–31.03.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-001303 / 51963654
Micarna SA, 1784 Courtepin
Découpage Volaille
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
100 H, 20 F
01.07.2014–30.06.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-001304 / 51963654
Micarna SA, 1784 Courtepin
Filetage Volaille
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
170 H, 170 F
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-001102 / 45317900
Bien-Air Dental SA, 2504 Biel/Bienne
Département usinage CNC
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.05.2014–30.06.2016 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-001249 / 51963654
Micarna SA, 1784 Courtepin
AVOR Service
Besoin particulier de consommation
8 H, 2 F
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-001091 / 87150468
Groupe Minoteries SA, 1305 Penthalaz
Production farine et service technique: intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les installations de production et les infrastructures du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
7 H
08.04.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)
- 14-000825 / 72054913
Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG, 1260 Nyon
informatique et les départements concernés: intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les applications, réseaux et équipements IT de l'entreprise
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
8 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

- 14-000834 / 63150058
 Serco Switzerland SA, 1208 Genève
 Employés actifs sur le site LHC du CERN, Genève
 (service technique pour les équipements cryogéniques du LHC)
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 4 H
 01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
- 14-000920 / 8706194
 Ericsson AG, 1023 Crissier
 Field Service Organisation: intervention de dépannage lors de problèmes
 techniques sur les installations et équipements des réseaux des Telecom
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 2 H
 01.01.2014–31.12.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-001380 / 52188442
 HYDRO Exploitation SA Centre administratif et Support Technique, 1950 Sion
 Travail d'inspection et maintenance au barrage de Gries
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 15 H
 18.05.2014–18.05.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-001129 / 61140649
 Tamoil SA, 1868 Collombey
 Laboratoire
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 4 H
 01.01.2014–28.02.2015 (Renouvellement)
- 14-000826 / 72054913
 Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG, 1260 Nyon
 informatique et les départements concernés: mise en service et test IT
 et maintenance des applications, réseaux et équipements IT de l'entreprise
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 8 H, 2 F
 01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
- 14-001313 / 51963654
 Micarna SA, 1784 Courtepin
 Magasin aprovisanement, Gestion de données SAP, Hygénéisation
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 18 H, 2 F
 01.07.2014–30.06.2017 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

27 mai 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail